

Capatect Klebe- und Armierungsmasse 170

Mortier minéral en poudre selon DIN EN 998-1 pour le collage et l'armature des panneaux isolants



Description de produit

Domaine d'utilisation	Mortier colle et d'armature des systèmes de façade Capatect avec enduit, spécifique aux revêtements dur en céramique Capatect.	
Propriétés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Armature moyenne (4 à 7 mm pour une couche et max. 10 mm pour deux couches) ■ Produit de collage et d'armature des panneaux isolants ■ Mortier d'enduit normalisé selon DIN EN 998-1 ■ Hydrofuge, résistant aux intempéries, hautement perméable à la vapeur d'eau ■ Facilité d'application ■ Bonne adhérence sur les supports minéraux et panneaux isolants en polystyrène ou laine minérale 	
Liant	Liant minéral selon DIN EN 197-1 et DIN EN 459-1, poudre de dispersion à résine synthétique	
Conditionnement	Sac de 25 kg	
Teintes	Gris	
Conservation	Au frais, au sec et à l'abri du gel. Les emballages non entamés se conservent env. 12 mois et restent pauvres en chromates pendant 12 mois.	
Données techniques	<ul style="list-style-type: none"> ■ Densité apparente: ■ Facteur de résistance à la diffusion μ (H₂O): ■ Epaisseur de couche d'air équivalente à la diffusion s_dH₂O: ■ Résistance à la compression: ■ Réaction au feu: ■ Résistance à l'adhérence par traction sur panneau polystyrène: ■ Absorption d'eau capillaire: ■ Perméabilité à l'eau liquide (valeur w): 	<p>environ 1,4 g/cm³ ≤ 25 selon DIN EN 998-1 (4 mm) : s_d : < 0,1 m Classe CS III selon DIN EN 998-1 Classe A2-s1, d0 ≥ 0,08 N/mm² Classe W₂ selon DIN EN 998-1 w < 0,15 kg/(m² · h^{0,5})</p>
Numéro du produit	170	



Application

Introduction	Les normes SIA ainsi que les fiches techniques GTK applicables sont à respecter.
Préparation du support	<p>Consignes générales :</p> <p>Le support doit être plat, propre, sec, stable, adhérent et exempt de résidus ou substances pouvant nuire à l'adhérence. Éliminer les salissures et les substances nuisant à l'adhérence (telles que huile de décoffrage) ainsi que les bavures proéminentes de mortier.</p> <p>Éliminer autant que possible les anciennes couches de peinture et de crépi qui s'écaillent. Tapoter sur les zones d'enduit décollées pour les détacher et reboucher en égalisant la surface. Nettoyer en profondeur les surfaces très absorbantes, sableuses ou poudreuses et appliquer une couche de fond appropriée comme Sylitol® RapidGrund 111.</p> <p>Recouvrir les bords de fenêtre et les pièces rapportées pour les protéger. Recouvrir soigneusement le verre, la céramique, les pierres naturelles ainsi que les surfaces vernies et anodisées. En cas de présence de revêtements, faire vérifier par un professionnel s'ils sont compatibles avec le mortier colle ou le sous-enduit.</p>
Préparation du produit	<p>Le mortier colle et d'armature Capatect Klebe- und Armierungsmasse 170 peut être transformé en pâte homogène en le mélangeant à de l'eau propre et froide à l'aide d'un puissant mélangeur à rotation lente ou d'un malaxeur double. Après sa prise, ne jamais rajouter d'eau sur le produit pour le rendre à nouveau utilisable.</p> <p>Ajout d'eau environ 5,8 l par sac de 25 kg.</p>
Méthode d'application	<p><u>Couche d'armature :</u></p> <p>Éliminer par ponçage les éventuels décalages présents sur les jointures des panneaux en polystyrène et retirer la poussière de ponçage adhérente.</p> <p>Sur les panneaux isolants en laine minérale non revêtus, appliquer l'enduit d'armature en en imprégnant la surface (enduisage en plein). Après avoir posé la cornière protège-angle sur les bords et embrasures des fenêtres et l'armature diagonale sur les angles des ouvertures en façade, appliquer l'enduit d'armature sur les panneaux isolants dans la largeur de la toile et poser en enfonçant légèrement la toile d'armature associée au système en la faisant chevaucher de 10 cm au minimum. Appliquer dessus ensuite une couche d'enduit, frais dans le frais afin de bien recouvrir toute la toile.</p> <p>La couche doit être au minimum d'une épaisseur totale de 4 mm. L'épaisseur maximale de la couche est de 10 mm. Une application en deux couches est requise pour des couches de plus de 7 mm d'épaisseur. La première couche devra être moins épaisse que la seconde. Avant l'application de la deuxième couche, la première doit être figée mais pas complètement sèche. Incorporer la toile dans la couche d'armature : au milieu pour une épaisseur de couche d'armature allant jusqu'à 4 mm et dans la moitié extérieure en cas d'épaisseur supérieure à 4 mm.</p> <p><u>Fixation :</u></p> <p>En cas de fixation traversant la toile d'armature, appliquer la couche d'armature en deux fois. Incorporer la toile d'armature dans la première couche. Poser ensuite les chevilles avant d'appliquer la deuxième couche.</p>
Consommation / Rendement	<p>Collage : environ 4,5-8,0 kg/m²</p> <p>Armature : environ 1,4 kg/m² par mm d'épaisseur de couche, épaisseur de la couche d'armature : 4-10 mm.</p> <p>Ces consommations sont données à titre indicatif. Elles peuvent varier selon le support et le mode d'application.</p>
Conditions de mise en œuvre	Pendant l'application et la phase de séchage, les températures ambiantes et températures du support ne doivent pas descendre en dessous de +5 °C ni dépasser +30 °C. Ne pas appliquer en plein soleil ni en cas de vent, de brouillard ou d'une humidité de l'air élevée. Nous renvoyons dans ce contexte à la fiche technique (en allemand) sur le crépissage, l'isolation thermique, l'enduisage et le revêtement à hautes et basses températures de la fédération allemande BAF.
Séchage/Temps de séchage	<p>Si une fixation par chevilles s'avère nécessaire, attendre environ 1 jour que le lit de colle soit suffisamment consolidé.</p> <p>Le séchage est plus long en saison froide et en cas d'une humidité de l'air élevée.</p>
Nettoyage des outils	Rincer immédiatement à l'eau après emploi.

Conseil

Introduction	Pendant la phase de séchage, il est recommandé de recouvrir éventuellement l'échafaudage avec des bâches.
--------------	---

FICHE TECHNIQUE

Conseils de prudence et sécurité
(réglementation en vigueur lors de
l'impression)

Peut provoquer des irritations cutanées. Provoque des lésions oculaires graves. Peut irriter les voies respiratoires. En cas de consultation médicale, se munir du contenant ou de l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Ne pas inhaler les poussières ou le brouillard. N'utiliser qu'à l'air libre ou dans des pièces bien aérées. Porter des gants / lunettes de protection. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, enlever si possible les lentilles de contact. Continuer à rincer. Appeler immédiatement le CENTRE ANTI-POISON ou un médecin. Conserver sous clé. Contient : ciment, ciment portland, produits chimiques, dihydroxyde de calcium. Les suspensions de ciment en phase aqueuse sont alcalines. Tenir compte des informations techniques.



FICHE TECHNIQUE

Elimination des déchets

Ne recycler que les sacs totalement vides (sans écoulement). Éliminer les restes de produit durcis comme déchets de construction et de démolition.

Plus de détails

Conseil technique

Il est impossible de traiter dans cet imprimé tous les types de support envisageables.

En cas d'un support ne figurant pas dans cette fiche technique, veuillez nous consulter directement ou vous adresser à l'un de nos représentants. Nous vous conseillerons avec plaisir concrètement et en détail.

Centre Service Clients

Tél. : 043 399 42 22
Fax : 043 399 42 23
E-mail : info@caparol.ch

Fiche technique · édition: mars 2024

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conforme aux normes en vigueur; toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.

DAW Schweiz AG · Gewerbestrasse 6 · 8606 Nänikon · 043 399 42 22 · Fax: 043 399 42 23 · e-Mail: info@caparol.ch · Internet: www.caparol.ch